



ANNEXE CVO 2026

CVO collectées pour le compte des propriétaires forestiers

Arrêté du 17.12.2025. Publication au Journal Officiel le 23.12.2025. Art. L 632-3 et suivants du Code rural et de la pêche maritime

Renseignements : 03 66 88 39 63 du lundi au vendredi de 9h à 18h

ENTREPRISES

DATE LIMITE
30/04/2026

BOR 261 ANX

FRANCE BOIS FORÊT - Service Gestion CVO - CS 90006 - 59718 LILLE CEDEX 9 - SIRET : 490 149 135 00033

CONNECTEZ-VOUS SUR **CVO.FRANCEBOISFORET.FR**



1



DÉCLAREZ

A l'aide de votre n° de contributeur FBF

En cas d'absence de ventes ou de chiffre d'affaires réalisé durant l'année écoulée, une déclaration à néant est obligatoire.

2



RÉGLEZ

par prélèvement SEPA

100 % sécurisé



Votre identification contributeur

Au titre des achats de bois 2025, indiquez dans les tableaux* ci-dessous les coordonnées des propriétaires forestiers, montant(s) de vente HT et montant(s) de CVO collecté(s) pour leur compte (voir Notice explicative pages 1, 2, 4 et 8).

Propriétaire forestier / Nom		Prénom	
Raison sociale			
N°		Voie	
Lieu-dit			
Ville		Code postal	
Essence principale de bois Réf. (voir tableau au verso)		Montant de la vente HT année de référence 2025 (hors transport)	€
		Montant CVO à verser	€

Propriétaire forestier / Nom		Prénom	
Raison sociale			
N°		Voie	
Lieu-dit			
Ville		Code postal	
Essence principale de bois Réf. (voir tableau au verso)		Montant de la vente HT année de référence 2025 (hors transport)	€
		Montant CVO à verser	€

Propriétaire forestier / Nom		Prénom	
Raison sociale			
N°		Voie	
Lieu-dit			
Ville		Code postal	
Essence principale de bois Réf. (voir tableau au verso)		Montant de la vente HT année de référence 2025 (hors transport)	€
		Montant CVO à verser	€

Propriétaire forestier / Nom		Prénom	
Raison sociale			
N°		Voie	
Lieu-dit			
Ville		Code postal	
Essence principale de bois Réf. (voir tableau au verso)		Montant de la vente HT année de référence 2025 (hors transport)	€
		Montant CVO à verser	€

Cumul des CVO collectées en 2025

Pour le montant des ventes et de la CVO à déclarer, arrondir à l'euro inférieur.

Nombre de propriétaires

Montant total des ventes

 €

CVO à verser à FBF

 €

*NB : En cas de besoin, au-delà de 4 propriétaires concernés, reportez le détail des cotisations collectées pour le compte des propriétaires forestiers en 2025, sur le tableau à télécharger sur franceboisforet.fr et joignez celui-ci à votre déclaration à renvoyer à France Bois Forêt - Service Gestion CVO - CS 90006 - 59718 LILLE CEDEX 9



Références des essences de bois (à indiquer dans le tableau au recto suivant votre situation)			
Réf.	FEUILLUS	Réf.	RÉSINEUX
101	Chêne	201	Douglas
102	Châtaignier	202	Pin maritime
103	Hêtre	203	Pin sylvestre
104	Frêne	204	Épicéa
105	Peuplier	205	Sapin
106	Robinier	206	Sitka
107	Aulne	207	Pin d'Alep
108	Autres feuillus	208	Autres résineux
1828	Essences mixtes		

Validation et paiement

Références du paiement pour le compte des propriétaires forestiers

Le montant de la CVO collectée auprès des propriétaires est à reverser à France Bois Forêt séparément du règlement de la CVO basée sur les activités de l'entreprise.

Règlement par virement : n° du compte bancaire de l'émetteur (joindre votre RIB)

Mention OBLIGATOIRE pour la référence de votre règlement : indiquer le nom de votre entreprise ainsi que votre numéro de contributeur FBF.

☐ Règlement par virement

Notre RIB pour les virements à : Crédit Agricole d'Île-de-France

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1820	6002	8060	2868	0641	756
BIC (Bank Identifier Code) : AGRIFRPP882						

Compte réservé
à la collecte CVO pour
compte de tiers
(propriétaires forestiers)

Titulaire du compte : France Bois Forêt PROPRIETAIRES FORESTIERS - 120 avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS



☐ Règlement par chèque

N° de chèque libellé à l'ordre de France Bois Forêt ENTREPRISES

Date
Jour / Mois / Année

Signature et cachet de l'entreprise obligatoires

Date :

Certifié conforme le
Jour / Mois / Année

Nom du responsable

E-mail

Tél :

TOTAL de la CVO à verser à France Bois Forêt €
pour le compte des propriétaires

Pour un accès
direct à
franceboisforet.fr



Contact : France Bois Forêt - Service Gestion CVO - CS 90006 - 59718 LILLE CEDEX 9 - Tél. 03 66 88 39 63

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à l'interprofession nationale reconnue France Bois Forêt.
Pour en savoir plus sur l'application du règlement général sur la protection des données (RGPD), [consulter la Notice CVO 2026](#).